

20^{ème} Anniversaire

les
SAS

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes



N° 40 - Octobre 2013



7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
tél. 09 77 72 92 98 - e-mail : aff.alg@wanadoo.fr
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
Affiliée à la Fédération André Maginot - Groupement n° 247

Conseil de l'Association au 29 janvier 2011

<i>Vice-Présidents d'Honneur :</i> Pierre CHARIÉ-MARSAINE André WORMSER <i>Membre d'Honneur :</i> Jean-José ARCHIMBAUD <i>Président :</i> Daniel ABOLIVIER	<i>Vice-Président :</i> Général Jean-Pierre VIEILLARD <i>Trésorier :</i> Philippe AUBERT <i>Membres :</i> Gilles BONNIER Jacques LÉVÊQUE	<i>Jacques NARDIN</i> <i>Pierrette GEX</i> <i>épouse BAICHELER</i> Les statuts de l'Association sont disponibles à notre siège sur simple demande.
--	--	---

Sommaire N°40

Octobre 2013

- Le Mot du Président..... p.3
- Les Affaires Algériennes en France
par le Col Roger Cunibile..... p.4
- SAS de Sidi Abdelaziz : Extrait journal
des Marchés et des Opérations..... p.8
- Quelques mois de Chef de SAS
par Arnauld Bro de Comères p.10
- 17 octobre 1961 : l'autre secret d'État
par Rémy Valat..... p.15
- Rapport de stage à la SAS de Bordj
Okhriss -
par Pierre Vaslot p.16
- Souvenirs d'Algérie : 1956-1963
par François Muller p.19
- Divers..... p.22
- Bibliographie
Décès de Hélie de Saint Marc..... p.23

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
LES ANCIENS DES AFFAIRES
ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie : son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont : les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents... Sa durée est illimitée.

Le Mot du Président

Quarantième Bulletin des SAS !

Le temps passe ! Cela fait vingt ans que je m'efforce de rassembler des témoignages directs de l'action des SAS, grâce aux camarades qui m'adressent des documents originaux.

Les historiens me disent que c'est un travail valable parce que ces témoignages sont directs et signés ; il ne s'agit pas de « théories partisans » répétant les mêmes idées reçues et parfois fausses.

Ce travail est d'autant plus utile que les publications concernant notre action sont rares. Quand il s'agit de la Guerre d'Algérie, il est surtout question de tortures !

Je continuerai à publier notre Bulletin tant que j'aurais des documents valables. J'ai en réserve des articles traitant de sujets importants comme le Camp de Bourg-Lastic ou la SAS de Guentis et « l'Achaba ».

Enfin, je prépare un bulletin spécial « Dernier Bulletin » quand le moment sera venu de clore l'Association. Cela se fera évidemment en respectant la procédure statutaire (AG. Spéciale).

La publication du Bulletin est également tributaire des ressources de l'Association. Je regrette de devoir dire que l'appel que j'ai fait à plusieurs reprises auprès des destinataires, à titre gratuit, n'a pas eu beaucoup de succès ! Je remercie le petit nombre de ceux qui ont répondu à cet appel. Je tirerai la conclusion de cet état de fait...

Cet été le Cdt Hélie de Saint Marc est mort. Un hommage officiel lui a été rendu à l'occasion de ses obsèques. Dans le n° 34 d'octobre 2010 figure un texte de lui, message d'adieu émouvant. Nous avons déjà publié des textes du Commandant. Nous reproduisons (page 23), un extrait d'une déclaration du Cdt Hélie de Saint Marc, publiée par « Secours de France », Association amie.

L'hommage au Cdt de Saint Marc qui a refusé la trahison et l'abandon de nos camarades Harkis (sens général actuel qui englobe tous ceux qui avaient choisi le camp de la France, dans cette guerre civile que fut la Guerre d'Algérie) est l'occasion de rappeler qu'il ne fut pas seul et que des milliers de militaires et de civils ont refusé l'ordre infâme d'abandonner nos camarades musulmans.

Un autre camarade nous a quittés, Salah Kerbadou, ancien Harki, Président de l'Union Nationale des Harkis. Il s'est dévoué de longues années pour défendre la cause des Harkis.

Daniel Abolivier

Extraits du livre du Colonel Roger Cunibile



SAT-FMA Service d'Assistance Technique aux Musulmans Français d'Algérie.

Le lundi 18 août 1958, trois officiers des Affaires Algériennes qui ne se connaissaient pas auparavant se rencontrent pour la première fois sur le lieu de leur rendez-vous, devant le porche du Ministère des Armées, Boulevard Saint-Germain à Paris.

Nous nous présentons les uns aux autres par ordre d'ancienneté de grade : Commandant Henri Pilot, Capitaine Roger Cunibile, Capitaine Hippolyte Bérenguer. Il est 9 heures.

Qui nous a reçus ?

A vrai dire, cela n'a aucune importance puisque nous ne faisons là qu'une brève apparition de politesse réglementaire, car nous n'envisageons pas un instant d'être reçus par Son Excellence M. Pierre Guillaumat, appelé au poste de Ministre des Armées depuis le 1^{er} juin de cette même année.

L'officier supérieur compétent que nous avons rencontré s'empressa d'ailleurs de « dégager en

touché » et de nous expédier derechef au Ministère de l'Intérieur, appelé à être notre tuteur. À la tête de ce ministère se trouve M. Émile Pelletier qui fait partie comme son alter ego des Armées du premier gouvernement de la V^{ème} République que préside depuis le 1^{er} juin le Général De Gaulle.

Le Général a en effet été appelé par le Président de la République René Coty à la suite des événements de mai 1958 en Algérie. Le 8 janvier 1959, le Général De Gaulle passera comme on sait de Matignon à l'Élysée où il succédera au Président Coty.

Pour le moment, nous voici, Pilot, Bérenguer et moi devant les grilles du Ministère de l'Intérieur où nous nous présentons pour être introduits auprès d'un haut-fonctionnaire.

Ce fut en l'occurrence le directeur de cabinet du ministre qui nous reçut. Il schématisa notre mission et conclut : « *de plus amples infor-*

mations vous seront données par votre employeur direct, le Préfet de Police, M. Maurice Papon ».

Au premier chef, le libellé de notre avis de mutation nous avait grandement étonnés. Pourquoi le Préfet de Police et non le Préfet de la Seine, à l'image de l'Algérie ?

Mais en toute objectivité, je dois dire que nous n'avons pas mis 48 heures pour comprendre combien cette destination, la P.P. nous était à tous égards plus favorable que celle de la Seine, par les moyens matériels, le personnel mis à notre disposition et sa structure à l'image de l'Armée. Or, si nous avons pu faire un travail intensif et (sans fausse modestie) fertile, sans aucun doute, il a été réalisable grâce à l'aide de M. Maurice Papon et de son staff comme on le verra par la suite.

C'est donc dans l'après-midi du 18 que nous sommes reçus, toujours en trio constitué, par le sous-préfet qui était alors chef de cabinet, M. Roland Faugère. Accueil



« Dans la tourmente de l'Algérie en guerre » (*)

chaleureux de quelques instants dans les bureaux et couloirs feu-trés, parmi les huissiers « enchaînés ». Et puis le Sous-Préfet nous accompagne au bureau de préfet de Police.

Grande pièce cossue, long bureau impérial, glaces, lumières dif-fuses, angles de réception avec table basse et quatre ou cinq fau-teuils... nous sommes conviés à prendre place.

M. Papon n'a pas encore la cin-quantaine. C'est un homme de bon-ne taille à l'air dégagé et sûr de lui, le visage austère, je dirais même volontiers ingrat, mais néanmoins avenant, le timbre de voix un peu haut, et légèrement éraillé. Tel nous apparaît... « *cet homme qu'une certaine suffisance de comportement rendait parfois assez déplaisant* » (Général Paul Arnaud de Foïard). Il nous reçoit durant un quart d'heure environ et nous explique la genèse de notre venue ainsi que notre mis-sion : « Renforcer l'action menée sur le territoire de la Seine dans le but de préserver la population musulmane de l'emprise politique et des contraintes matérielles des organisations anti-nationales ».

Telle est donc notre mission générale dont les termes seront exactement ceux-ci dans la bouche du Premier Ministre en date du 18 juillet 1959 entérinant officiellement un an après mon arrivée la mise en place expérimentale que nous avons effectuée à la P.P.

Les lampions du 13 mai 1958 étant à peine éteints, l'arrivée à Paris de trois officiers d'Algérie au cœur de la P.P. risquait de traîner des relents de « Révolution des Col-onels » ou de « coup d'état de para-chutistes ».

Afin de ménager une certaine opinion aussi bien d'extrême droite que d'extrême gauche, progressiste

ou cryptocommuniste, qui n'aurait vu en l'espèce qu'une arrivée su-breptice de la « dictature d'Alger », notre incognito fut de règle pendant une période assez longue et le cercle des initiés ne s'agrandit que précautionneusement.

C'est donc en civil que nous avons travaillé durant les premiers mois.

Un second point délicat résidait dans l'introduction à l'intérieur mê-me de la Préfecture de Police d'élé-ments totalement étrangers à son administration et à ses cadres.

Il s'agissait d'abord de faire admettre que ces trois officiers, du

« Renforcer l'action menée sur le territoire de la Seine dans le but de préserver la population musulmane de l'emprise politique et des contraintes matérielles des organisations anti-nationales »

fait de leur spécialisation, puissent avoir auprès des hauts fonction-naires de cette administration ac-tive, une audience, voire même un crédit suffisant pour que les idées ou conseils suggérés par eux fus-sent entendus et même suivis.

Plus encore, le sens de la mis-sion et le champ d'application de celle-ci confiés à des militaires d'ac-tive moins formalistes, semblait en quelque sorte prôner à ce milieu très traditionaliste et d'un juridisme sourcilleux : « *Messieurs, dans le cadre de la légalité dont vous êtes les gardiens, voici ceux qui seront peut-être contraints de la tutoyer un peu* ».

Pour brutale que cette distinc-tion puisse ainsi apparaître, elle l'est en fait heureusement beaucoup moins. Mais il est certain que la lé-gislation est inadaptée à la « guerre

dans la foule » que lui impose la rébellion. Il est aussi évident que certaines mesures d'opportunité doivent être recherchées et appli-quées spontanément, par des esprits plus libérés de la réglemen-tation tatillonne en vigueur.

Il fallait donc que ces subtilités particulières fussent admises par le Corps de la Préfecture de Police, en l'occurrence par ses directeurs, contrôleurs généraux et commis-saires.

C'est un insigne honneur que tous ont fait aux officiers des Affaires Algériennes en les admet-tant d'emblée dans leur « Grande maison ».

Dire que nous avons trouvé au cours de nos contacts avec d'autres administrations un accueil aussi ouvert et chaleu-reux, relèverait de la plaisan-terie; mais nous n'en avons cure.

Tandis que nous plaidions générosité du cœur mais sévé-rité envers les délinquants, leurs services répondaient altruisme, angélisme, sans distinction, ni conditions ; l'un d'eux, des services sociaux de la Préfecture de la Seine nous fit même cette superbe remarque : « *nous ne voulons pas savoir si un Algérien est FLN ou MNA ou pro-français ; nous secou-rions aussi bien l'un que l'autre* ».

Un autre, du Ministère du Tra-vail nous confia : « *Le foyer d'hé-bergement doit être un asile neu-tre* ». (même s'il s'y prêchait la ré-bellion ??).

Nous trouvions logiquement inadmissible que la France puisse offrir des générosités très libérales à ceux-là mêmes qui la combat-taient.

Bref, nous constatons que les problèmes se posaient en métro-pole de toute autre manière qu'en Algérie ; que nous aurions à évo-

luer dans le maquis d'une légalité apparemment tracassière ; que de nombreux organismes publics ou privés considéraient comme « chasse gardée » tout ce qui se rapportait aux FMA ; qu'enfin, mis à part tous ces organismes spécialisés, peu d'Européens s'intéressaient, même occasionnellement, aux problèmes algériens. Le proche avenir devait les réveiller brutalement.

Ce n'est que bien des mois plus tard que la presse s'avisait de l'implantation des S.A.T à Paris ?

Curieusement, ses échos ne furent nullement défavorables. Du « Monde » ou de l'« Observateur », aucune critique acerbe. La « Montagne », pour sa part, émit un écho sympathique.

Mieux, le 24 avril 1950, le journal « Aspect de la France » publie sous le pseudonyme Regaste, une interview du Colonel Doguereau intitulée « SAS dans la Métropole » où il préconise l'implantation de SAS en France en déterminant parfaitement leur mission.

Mais il n'ignore pas malgré tout que l'expérience est en cours depuis huit mois, car à la question :

- « *Mais n'y a-t-il pas eu un commencement d'exécution dans ce sens ?* »

il répond :

- « *Si ! ... il y a sept officiers des Affaires Algériennes à Paris, sept en tout ! Ils sont affectés à la Préfecture de Police où il font d'ailleurs un excellent travail. Tout récemment la Préfet lui-même qui a connu l'Afrique du Nord du Maroc jusqu'à Constantine, leur a rendu un chaleureux hommage* ».

C'est à peu près dès ce printemps 1959 que nous avons pu à nouveau officier en tenue sauf dans certaines situations particulières ou spéciales. Revêtir notre uniforme avait une très grande importance

pour les FMA qui se sentaient plus en confiance qu'avec des civils.

Missions et Moyens d'Action du S.A.T.

En premier lieu le contact.

Il eut été pour le moins présumptueux d'espérer avoir, à nous trois, le contact avec les cent cinquante mille musulmans algériens disséminés dans Paris et banlieue par petits groupes, les internés étant, quant à eux, peu propices à une évangélisation politique quelconque, hormis celle du FLN.

Nous cherchions donc la clé pour initier un contact avec ces populations marginalisées afin d'étudier de plus près leurs conditions d'existence sur les plans sociologiques et psychologique et ainsi de les mieux connaître.

Ceci nous fut alors facilité avec l'organisation par le SCAA d'opérations dites « des meublés ».

Chaque semaine deux ou trois équipes sont constituées, dirigées par un commissaire de Police, comprenant :

- un officier des Affaires Algériennes,
- un représentant de la police municipale ou de la police judiciaire,
- un représentant de la police générale,
- un représentant du service des garnis et de l'hygiène,
- un chauffeur.

Ces commandos n'ont, officiellement, pas d'autre but que de visiter inopinément des hôtels meublés et d'y relever les infractions aux règlements sur la location et l'hygiène.

En fait, ces opérations « meublés garnis » permettent aux officiers de faire coup double :

- d'une part d'étudier les formes de regroupement et d'habitat nord-africains,
- d'autre part de combattre parfois chez leurs propres coéquipiers européens certains préjugés sur la migration algérienne.

Je veux m'arrêter un instant sur ces opérations en regrettant que Balzac ne puisse me suppléer avantageusement dans leur description.

Si l'on n'a jamais visité, en pleine soirée, un de ces hôtels meublés ou garnis ou bien même en plein jour, sous une bruine dense, un des bidonvilles de la périphérie parisienne, on ne peut avoir aucune idée de la misère et de la déchéance humaines.

Dans certains hôtels ou garnis, des pièces exigües d'une dizaine de mètres carrés, parfois sans fenêtres (certaines ayant été murées par le logeur, pour gagner de la place), cinq ou six grabats en parallèle ou en étage, une petite table, une chaise, un lumignon. Nul besoin de chauffage, suppléé par la chaleur animale. Un réchaud à pétrole, quelques valises entassées, des fringues en désordre, l'odeur chaude aux relents de suint plus que de sueur humaine...

Le « tôle » (car on ne peut pas dire l'hôtelier, ce serait mépriser ce dernier), loue une même chambre à quatre voire six personnes. Que dis-je ? certains louent à douze, voire dix-huit personnes par le système (interdit bien sûr) des « 3-8 ». Dans certaines usines les ouvriers tournent sur un même poste en trois fois huit heures.

Sur les deux ouvriers libres, pour une durée de seize heures, l'un, puis l'autre occupent la chambre pendant huit heures. Le troisième en fin de service occupera à son tour la même « chambre », le même lit (encore chaud) etc... Une



seule chambre rapportait donc à son propriétaire trois locations par 24 heures.

C'était une exploitation éhontée de l'homme par l'homme. Mais il est vrai aussi que, si elle s'est pérennisée un temps, il y avait bien faute également de la part des exploités qui préféraient ce système pour dépenser le moins possible et envoyer plus d'argent en Algérie.

Bien entendu, quand nous tombions sur des cas semblables, le représentant des garnis mettait les exploités en état d'arrestation. Nous découvriions une forme honteuse d'esclavage mise en pratique par des négriers musulmans vis à vis de leurs congénères.

Quant aux bidonvilles qui défiguraient quelques banlieues et dont ceux de Nanterre notamment ont alors le vedettariat de la réputation la plus malfamée, ils n'ont rien à envier aux bidonvilles de l'Inde ou aux favelas du Brésil.

C'est un ramassis de cabanes en planches plus ou moins disjointes ou en tôle ondulées de récupération. Elles sont accolées anarchiquement les unes aux autres, semblant se serrer frileusement et peureusement.

L'intérieur est parfois tapissé de carton ou de papier fort, dérisoire calorifugeage.

On chercherait vainement des fenêtres. Les portes ouvrent directement sur la terre battue que la pluie transforme en borbier.

Dans ces gourbis, vivent (si on peut dire) des hommes, des femmes, des familles entières, parfois cinq, six personnes, entassées sur une dizaine de mètres carrés.

Il n'y a, bien sûr, ni eau, (une seule borne fontaine pour trois mille personnes), ni gaz (heureusement), ni électricité. Pas même des waters privés, ni publics, aucune évacua-

tion des eaux usées vers les égouts : les eaux usées, les détritiques, voire les excréments, tout cela s'écoule lentement dans d'étroites caniveaux artisanalement creusés à l'air libre, le long des cabanes. C'est le domaine des rats, aussi nombreux et prolifiques que les habitants de ces cités maudites.

Promiscuité préhistorique, hygiène rigoureusement absente, où peuvent s'épanouir, de manière incontrôlable, des épidémies dangereuses (choléra, peste, typhus, tuberculose...), danger d'incendie fulgurant, sans ressources d'eau pour les pompiers : des milliers d'êtres vivants s'entassent, croissent et se multiplient dans ces « tanières ».

C'est naturellement un terreau favorable aux propagandistes de FLN ou de tout autre mouvement subversif, d'ailleurs.

La décision de raser ces bidonvilles a donc été prise par la préfet de Police en accord avec le préfet de la Seine. Mes collègues et moi avons participé à l'opération sur une partie de celui de Nanterre.

Elle a nécessité des effectifs de police importants et deux ou trois bulldozers. Les habitants, prévenus à l'avance, ont eu cependant, pour ceux qui n'y croyaient pas, un délai de grâce de quelques heures pour évacuer leurs maigres biens.

Regroupés par cars, ils furent transportés à Japy ou dans un centre d'hébergement provisoire en attendant d'être relogés par la municipalité.

Avec ces opérations de « contact de masse », au 31 décembre 1960 (18 mois après notre arrivée), nous avons visité :

- 293 hôtels non recensés,
- 363 hôtels,
- 19 bidonvilles recensés.

Parallèlement, ont été reçus dans l'ensemble dans nos bureaux, 169.000 visiteurs dont 110.000 pour la seule année 1960 - 70.000 dossiers ont été constitués.

**(*) Extraits du livre
du Colonel Roger Cunibile
« Dans la tourmente
de l'Algérie en guerre »
Éditions Dualpha.**

Le Colonel Roger Cunibile a été Chef de la SAS de Maginot (Titteri-Aumale) en 1956-57 Chef de l'E L A de Tablat (Titteri) Officier au SATMA (*) de Paris 1958 à 1962.

(*) Service d'assistance technique aux Français Musulmans)

Le SATMA ne doit pas être confondu avec la F.P.A, Force de Police Auxiliaire de Paris malgré les points communs : même fondateur - même époque et même recrutement d'Officiers des A A. et de personnel musulman. La mission était différente : appoint direct à la Police Parisienne dans la lutte contre l'insurrection menée par le FLN dans la région parisienne.

(Un article a été consacré à la F.P.A dans le Bulletin des SAS n° 15 de mars 1961).

L'Association maintien des liens étroits avec l'Association des Anciens de la F.P.A.

Histoire

Le Marabout de la Djemma d'El Arbi a une légende. Il aurait été fondé par le Marabout Sidi Mes-saoud Labi. Ce dernier, originaire de Sakkiet El Amra au Maroc serait arrivé très jeune dans la grotte dite « El Khar » non loin de l'actuelle RN 43, il en est ressorti de longues années après, tout vieux et avec un très nombreux troupeaux de chèvres dans une petite vallée au dessus de Chekfa.

Sa fête se célèbre chaque année à l'automne à une date variable. Une ou deux vaches étaient tuées et la viande, partagée entre les mechtas participant au pèlerinage.

Les deux oliviers situés de part et d'autre du Marabout ont le pouvoir miraculeux de guérir la fièvre. La recette est la suivante ; il faut prendre deux noyaux de ces olives, les réduire en poudre et respirer celle-ci par le nez.

Chaque mechta possède son Marabout en particulier, Sidi Ali à Mechta Harbet, Sidi Salah à Takarboust, Sidi Abdelaziz et son disciple, Sidi Youcef (d'où le nom de douar Bou Youcef). Deux djemaa étaient très fréquentées, la djemaa El Khennack à Mechta Tater et la djemaa Boussoufa à Mechta Aart.

Réalisations françaises

SIDI ABDELAZIZ EN 1954

Petit centre où l'on note un moulin à huile et farine, une quinzaine de maisons, presque toutes des boutiques accrochées sous le piton de vingt-sept mètres d'altitude sur lequel se trouve le tombeau du Marabout du Marabout Sidi Abdelaziz.

La présence française se manifeste par trois maisons forestières dont se sert une gare pour le chemin de fer minier, et une école

en construction au titre des travaux d'initiative communale (T.I.C.). Malgré les événements la finition et l'ameublement de l'école sera poursuivie en 1955.

Elle devrait être ouverte au mois d'octobre mais l'État-Major de la rébellion donnait à ce moment les ordres suivants : « *Sciez les poteaux, détruisez transformateurs, hôpitaux, écoles, effacez toutes traces de colonialisme* ».

Et l'école, l'école toute neuve de Sidi Abdelaziz fut mise à mal, les volets étaient arrachés, le mobilier brisé, prêt à flamber lorsque les forces de l'ordre ont pu empêcher que le sinistre projet soit complètement réalisé. En très mauvais état elle servira de cantonnement.

À l'entour des dunes, des mares à grenouilles, cloaques, véritables cuves à incubation pour moustiques et de la broussaille, c'est tout.

SIDI ABDELAZIZ EN 19547

Le 27 novembre 1957, une S.A.S. est ouverte par suite de la création de la Commune de Sidi Abdelaziz. Le Chef de S.A.S. en est le Délégué Spécial.

Dans la préparation des programmes TIC il prévoira une Mairie, une Agence Postale, l'alimentation en eau et différents travaux de viabilité qui permettront de résorber le chômage.

Un projet est établi en vue d'avoir une école préfabriquée. La construction d'une gendarmerie est envisagée.

SIDI ABDELAZIZ EN 1959

Sur l'ancien emplacement d'une mare de deux mètres quatre vingt de profondeur flanquée d'un côté de la N.N. N 43 et de l'autre d'une dune imposante s'élève un coquet ensemble de trois classes et deux logements.

L'eau est distribuée régulièrement jusqu'au village qui compte mille vingt personnes qui se sont regroupées volontairement près du poste.

Une mairie sort de terre près de l'école.

Le bordj de la S.A.S. dominera le tout, devant être construit sur le plateau qui surplombe la Route Nationale côté Sud.

ACTION DU MAGHZEN DE LA S.A.A. DE SIDI ABDELAZIZ

Le maghzen de la S.A.S. se compose de neuf moghaznis et d'un mokkadem, ancien caporal du 7^{ème} R.T.A.

La S.A.S. de Sidi Abdelaziz, ouverte le 27 septembre 1957, est implantée au lieu-dit Sidi Abdelaziz, chef-lieu de la nouvelle commune du même nom, sur la R.N.43 à trente deux kilomètres de Djiddjelli et à trente kilomètres de El Milia. Très peu de liaisons avec le chef-lieu d'arrondissement. Les limites de la zone interdite en sont distantes de deux kilomètres à vol d'oiseau.

Le poste de Sidi Abdelaziz a dépendu du Secteur de Djiddjelli, il est à nouveau en instance de rattachement au Secteur de El Milia. Le poste et la S.A.S. seront marqués de cette communion d'idées entre les Commandants de Secteur d'El Milia et de Djiddjelli que le Sous-Quartier de Sidi Abdelaziz doit être rattaché à l'autre et non à lui.

C'est ainsi que pendant longtemps, il a été question de réduire les effectifs du poste à une section, il a même été envisagé de supprimer ce poste. Il n'aura pas fallu moins de neuf mois pour voir venir la commission d'implantation du bordj S.A.S.

L'histoire de la S.A.S. sera donc l'histoire d'une pénible gestation et d'une parturition du bordj S.A.S.



Il y a dès le début un mokhazni amené de Taher. Il est mis à la disposition de la S.A.S dont l'officier est aussitôt installé en qualité de Délégué Spécial des Communes de Beni Habibi, Beni Maamar, Sidi Abdelaziz dans une huilerie mécanique aux fenêtres clouées et n'ayant pour seul jour qu'une grande porte à glissière.

Le maghzen comprend deux, puis quatre moghaznis : deux désertèrent avant d'avoir été équipés. Trois nouveaux seront recrutés, deux provenant du Centre de Triage et un détenu comme suspect dangereux ?

Ce dernier est actuellement le garde du corps du Chef de S.A.S. À partir du 1^{er} avril 1958 ce petit maghzen sera employé dans toutes les sorties effectuées par la Compagnie du poste et ils y rendront d'appréciables services par leur grande connaissance du pays.

Le 22 avril, premier contact avec les rebelles. Au cours d'une embuscade routière tendue près de la maison cantonnière de M' Zaïr, les moghaznis sautant prestement du camion feront feu de leurs fusils de chasse et contribueront efficacement à la mise en fuite des H.L.L.

Actuellement les moghaznis sont logés dans une remise de la maison forestière de Sidi Abdelaziz où la S.A.S. s'est installée depuis le 7 mars 1958.

La construction de la cité maghzen liée à celle du bordj est à l'étude. Il est fondé beaucoup d'espoir sur les stages organisés pour pourvoir les maghzens déficitaires en moghaznis.

*** Note de l'Éditeur : La S.A.S. de Sidi Abdelaziz a fonctionné jusqu'à la clôture des S.A.S. en avril 1962. À cette date le maghzen comptait un effectif « normal » de trente.**

ASPECT POLITIQUE État d'esprit avant les événements.

Cette région a été assez calme et tranquille du fait que le corps de Caïdat était représenté ici par des chefs de grandes familles qui lors de la fulgurante ascension politique de M. Ferhat Abbas lui ont été ensuite tout dévoués.

La famille Abbas est en elle-même une de ces grandes familles. Beaucoup de caïds ou autres employés ont été, dans cette zone, des « créatures » de Ferhat Abbas.

Au lieu de se mettre carrément au service de la France, Abbas s'est laissé déborder par la propagande d'éléments venus d'El Milia ou de Fedj M'Zala. Il est revenu souvent ici, en particulier en 1955 et 56.

Ses passages coïncidaient avec des exactions. Tout donne à penser qu'il s'est livré à la surenchère anti-française qui n'a fait que fortifier la rébellion, jusqu'au jour où il a rallié Le Caire. Et alors toutes les forces actives se sont fondues en un seul mouvement.

Le premier attentat terroriste avait lieu le 4 juin 1955.

UTOPIE (Sous-titre de l'Éditeur)

Devant ainsi peu de possibilités, et devant la nécessité tant politique qu'administrative de tout faire pour que les populations qui ont eu tendance à aller se fixer sur des rochers assez peu accessibles, aient un désir de se rapprocher de la route nationale et de la côte, il reste un seul horizon vers lequel se tourner et d'où l'on peut sans conteste faire vivre de quoi donner non seulement un espoir, mais de réelles possibilités de vie à un très grand village, c'est la mer, une mer très poissonneuse ?

Certes la vue d'une plage à l'endroit où l'on veut lancer une

jetée de pêche incite à crier à l'utopie, mais il faut dire que c'est une plage très profonde. Tous ceux qui s'y sont baignés peuvent dire qu'à trois mètres du rivage on a deux mètres de profondeur, c'est donc la construction d'un petit renforcement permettant d'abriter quelques barques de pêche qui doit être envisagée.

Il s'agit là d'un projet d'avenir qui fera sourire certains mais qui se révélera tôt ou tard une nécessité vitale dans tous les domaines, pourquoi ne pas le faire étudier et chiffrer dès maintenant ? Une petite centrale éolienne juchée sur le piton bien connu ferait de cette région, si longtemps en retard sur le reste à tous les points de vue, une région qui aura pu s'assurer une confortable avance avec son pôle attractif : la cité pilote de Sidi Abdelaziz...

CONCLUSION

Zone délaissée au point de vue de son implantation militaire. Cette vérité a été reconnue, il n'y a pas si longtemps par la plus haute autorité d'Algérie. Délaissée aussi du point de vue administratif et économique, il convient d'en faire une aire d'expérimentation spectaculaire. Mais rien ne serait valable sans la purge nécessaire. Il faut en même temps revoir le problème militaire.

La création d'un quartier avec sa compagnie opérationnelle implantée à Sidi Abdelaziz et englobant les postes de Djimar et de El Hanser, en adaptant les limites militaires aux circonscriptions administratives, constitue la seule solution en vue de ramener cette zone dans le giron de la France en lui permettant de prendre son essor économique. ■

Août 1958 - Le Chef de la SAS à cette date était le Lieutenant Robert Mora.



Chasseurs du 27^{ème} BCA

Après avoir rêvé longtemps de faire mon service comme Officier SAS, voilà que je me suis retrouvé un beau jour d'août 60 sorti des E.O.R. bombardé dans un poste de Section en Kabylie.

Le poste abrite une section de vingt-huit chasseurs et protège un village de sept cents âmes. Le jour de mon arrivée au Bataillon, le Commandant m'avait tranquillement annoncé que mon futur village, Aïn Ferrach était l'un des plus pourris du Quartier, que, dans les fons d'oued du coin grenouillaient encore beaucoup de salopards, que l'Akfadou n'était pas loin et le Beni Zikki tout proche, etc.

Pas de panique pour autant, car, quoique peu encourageantes, les descriptions correspondaient tout à fait à l'idée que je m'étais faite de la situation militaire. Puis le commandant m'expliqua que j'aurais également à m'occuper de pacification, c'est-à-dire simultanément soustraire les habitants à l'emprise des rebelles et donner une impulsion nouvelle à la communauté du village pour aider les gens à sortir de leur misère et de leur ignorance. Une fois terminé ce petit briefing, je pris le convoi en direction de la Compagnie. La première section était, lors de mon arrivée, installée tout juste depuis vingt jours dans le village, partageant son temps entre de pénibles travaux de

poste et des sorties incessantes, ce qui lui laissait peu de temps pour se « brancher » sur le village.

J'appris d'abord que, comme dans tous les villages occupés par le Bataillon, la première mesure prise pour enrayer la pénétration rebelle avait été tout simplement la pose d'un réseau de barbelés.

« Notre mission était d'amorcer l'évolution du village »

Dans le même temps s'était créé tout de suite le noyau de ce qui est maintenant « l'équipe de contact », un caporal-chef chargé sous la responsabilité du chef de poste de régler l'ensemble des affaires du village et un infirmier dispensant des soins gratuits à la population. Quant au chef de poste il prenait plus spécialement à sa charge les réunions des responsables civils au cours desquelles il discutait avec les chefs de familles des affaires concernant la vie quotidienne du village et développait les thèmes de propagande destinés à détacher la population des rebelles et l'attirer à nous.

Au moment de mon arrivée, également, les travaux de réfection des chemins étaient en cours, tandis que des services civils étaient fréquemment requis pour nous aider à monter le poste. Grâce à

tout cela, la première section était donc tout de même quand même déjà « en prise » sur le village, bien aidée également par la possession d'un fichier donnant sur la population masculine des renseignements précieux. Quand je dis la section, c'est inexact. Les Chasseurs, habitués à venir depuis des mois dans ce village comme combattants et non comme pacificateurs, s'accoutumaient difficilement à cette nouvelle vie au milieu de la population, et, bien loin de prendre intérêt à la vie des habitants, les évitaient au maximum.

Dans ce contexte, l'activité de l'équipe de contact leur apparaissait comme incompréhensible et imprudente, en tous cas inopportunes.

Une fois installé à mon compte, je mis en œuvre tous les moyens possibles me permettant de connaître et de prendre en main le village. Pour ce qui est de la connaître, la toute première étape consista à confectionner un plan aussi exacte et précis que possible. Ensuite vint un recensement complet.

Puis en tenant le fichier population soigneusement à jour, l'équipe de contact entreprit de lui donner beaucoup plus d'ampleur en dressant toutes sortes de listes (population travaillant en Métropole, HLL en activité, prisonniers ou tués, hommes utilisables aux chantiers, etc.) ou en confectionnant des fiches d'information (inventaire des ressources agricoles du coin, statistiques tirées du recensement, etc.).

Comme à cela s'ajoutait des notes de service, une documentation sur l'organisation rebelle etc., le tout fut réuni pour constituer un « dossier population ».

Enfin, pour garder la trace de toutes ces activités, il fut décidé de consigner toutes ces étapes de notre action sur le village dans un cahier tenu au jour le jour par le chef d'équipe de contact. La tâche



de prise en main revêtit deux aspects. L'un négatif, consistait à contrôler étroitement toutes les activités des personnes et la circulation des biens (ravitaillage, matériels interdits) et naturellement à filtrer tous les mouvements, soit au moyen de patrouilles dans le village ou en dehors, soit par la distribution de laissez-passer destinés à surveiller et à comptabiliser minutieusement les déplacements vers l'extérieur.

Pendant ce temps, les femmes ou mères de six HLL en activité étaient regroupées près du poste. Enfin, à la suite d'un long travail de persuasion, le village participait à ce contrôle à nos côtés en se constituant successivement en auto-surveillance puis en auto-défense, avec remise officielle des armes par le Chef de Corps le 11 novembre 1960.

L'autre aspect de notre tâche était plus positif. Notre mission était d'amorcer l'évolution du village ; il ne suffisait pas de le soustraire à l'emprise des gêneurs de l'extérieur, mais de l'amener vers nous pour que nous l'aiderions à se transformer en profond.

Pour commencer, le moyen le plus simple de concilier ces deux impératifs de contrôle et d'évolution parût être simplement de diviser le village en douze îlots correspondant au regroupement naturel des maisons.

À la tête de chaque îlot, fut désigné un responsable choisis par les hommes y demeurant. Sa tâche lui fut précisée : d'abord veiller à ce qu'aucun étranger ne s'introduise dans son îlot sans que le chef de poste n'en soit averti, ensuite veiller à l'application rigoureuse des trois points suivants :

- propreté et rangement des maisons,
- propreté des rues,
- propreté des enfants.

Ainsi « l'opération salubrité » démarra le jour J, annoncée par une publicité soigneuse et précédée d'un « briefing » bien senti aux douze responsables. Dans le même temps, tous les grades de la section étaient « largués » sur le village. À raison d'un gradé pour deux îlots, ils avaient pour tâche de coopérer au lancement de l'opération en épaulant les chefs d'îlots.

Aux résultats, cette opération donna deux sujets de satisfaction :

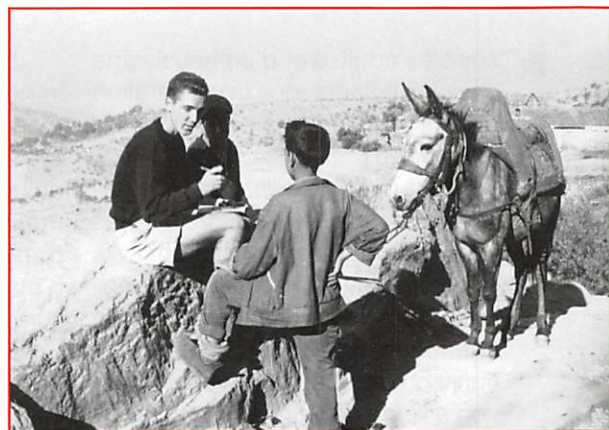
- à dater de ce jour, le village ainsi que les enfants fut tenu beaucoup plus propre (ce qui fut particulièrement apprécié de l'infir-

Propreté et rangement des maisons, Propreté des rues, Propreté des enfants.

mier), mais l'opération avait également servi de test, il y avait eu rupture avec un état de fait considéré comme normal depuis toujours, et acceptation d'un progrès que nous avions présenté comme avantageux, sans pour autant l'imposer.

- à dater également de cette période, les relations section - village prirent un autre jour.

Comme la visite des îlots par les gradés fut érigée dès le départ en institution, à l'heure actuelle, chaque fois qu'un caporal est de jour, il descend automatiquement travailler dans son îlot, passant boire le thé ou le café de maison en maison pour connaître les occupants et les encourager à tenir leur maison en ordre. Mais comme également par mesure de prudence, nul ne se promène seul dans le village, le gradé est toujours accompagné d'un Chasseur qui, par la force des choses, est mêlé à tout cela.



**Le S-Lt de Comères délivre un laissez-passer.
L'ambiance est détendue.**

Ainsi l'ignorance des problèmes du village dans laquelle se tenaient les Chasseurs se mua-t-elle progressivement en un vif intérêt tant pour la population que pour le travail de l'équipe de contact.

Il est à noter que cette évolution de la mentalité de la section, qui l'amène à s'intéresser au milieu dans lequel elle vit, comporte un danger, celui d'abord de se croire automatiquement en sécurité, et ensuite de se laisser aller à la sensibilité en gâtant les enfants par exemple, ou en prenant à l'occasion la défense des intérêts des gens, autrement dit, confondre « art d'être grand-père » et pacification.

Bien entendu, l'équipe de contact (depuis lors enrichie de deux instituteurs qui connaissent mieux que quiconque les difficultés et la misère dans lequel vit la population civile, est particulièrement exposée à ce danger.

Cette opération « salubrité » une fois lancée, d'autres furent mises en route : opération « séduction » avant le référendum, « supermarket » pour l'ouverture d'une épicerie et d'une boucherie, vignette pour le lancement d'un service de camionnette entre Ait-Ferrach, Azazga et Tizi-Ouzou, « Autoroute » pour la réfection des pistes, etc. Mais aucune de ces opérations ne suscita autant d'ardeur au travail

► chez les adultes et d'enthousiasme chez les enfants, que la préparation de la « rentrée universitaire » de février 1961.

Ce fut une mobilisation générale. Tout le monde se mit au travail : les hommes pour le terrassement et la construction, les femmes pour l'apport de l'indispensable bois de chauffage et les enfants pour le transport des matériaux de construction à l'aide de leurs petits ânes.

- Le tracé du plan et la surveillance des travaux furent confiés à un Chasseur, maçon de son métier, tandis que du côté kabyle, le chef de chantier s'occupait de réunir chaque jour la main-d'œuvre nécessaire.
- Les Chasseurs firent les travaux de menuiserie et aidèrent à poser la toiture.
- Mais si la SAS et la Compagnie fournirent les quelques matériaux de construction indispensables, la contribution extérieure la plus spectaculaire fut sans conteste celle du C.E.F.

Étant donné le nombre de demandes de fourniture scolaires qui affluent régulièrement au PC du bataillon, celui-ci n'était pas en mesure de satisfaire nos besoins. C'est pourquoi nous eûmes l'idée de solliciter directement la générosité de l'arrière.

Celle-ci dépassa toutes nos espérances puisque, d'un seul coup, nous parvinrent via Maison-Blanche quatre énormes colis contenant tout ce qui était nécessaire pour faire fonctionner l'école pendant un an à raison de deux classes de quatre-vingt enfants chacune, menées par deux Chasseurs, volontaires depuis longtemps pour être instituteurs. D'ailleurs, la générosité des Anciens Combattants de l'Armée d'Italie ne s'arrêta pas là, puisque nous sommes sur le point de recevoir un arrivage de produits pharmaceutiques qui va nous permettre de mieux



Le chef de poste, Arnauld de Comères s'est déguisé en Kabyle au milieu des notables du village !

soigner les civils qui viennent chaque jour plus nombreux (huit cent vingt pendant le mois de janvier 61 demander les soins du Chasseur qui tient l'AMG (Assistance Médicale Gratuite).

Ainsi, grâce à nos efforts ici depuis six mois tant sur le plan militaire que civil, la situation a beaucoup évolué dans le village. Notre but est d'habituer les

Kabyles à vivre avec nous qu'ils en viennent à ne plus concevoir leur existence sans la présence française à leurs côtés.

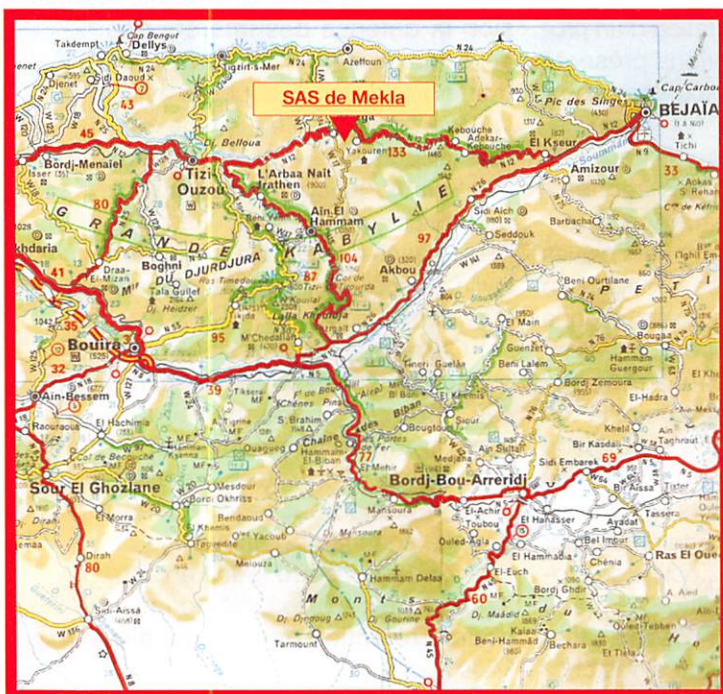
Et nous leur faisons sentir que notre petite section n'est qu'un signe, parmi tant d'autres, de cette présence et qu'ils doivent considérer que ce que nous faisons pour eux n'est qu'une parcelle de l'immense aide en hommes et en moyens matériels que la France met généreusement à leur disposition et dont l'envoi de ces fournitures scolaires et médicales est également un autre signe.

Tout ceci n'empêche pas qu'il reste maintenant pour eux, à prendre désormais à leur propre compte, le mouvement que nous leur communiquons en ce moment, afin qu'ils puissent au plus tôt gérer leur chose publique au lieu de l'abandonner plus tard sur la foi de bonnes paroles, à leurs « frères » qui leur ont causé tant de mal et qui pourraient bien remonter du fond des oueds après avoir attendu tranquillement l'heure du cessez-le-feu.

Quel que soit en définitive le résultat de tous nos efforts dans ce pays, il n'en reste pas moins que ces longs vingt huit mois imposés au contingent lui auront procuré une belle occasion de monter à ceux qui aboient contre nous en France et à l'étranger, son désintéressement, son intelligence et son enthousiasme.

(*) Le Sous-Lieutenant Arnauld Bro de Comères est membre fondateur de l'Association.

Localisation de la SAS de Mekla



Extraits Carte Michelin N° 172



**Visite de la mère du S-Lt Arnauld Bro de Comères
au poste d'Aït Ferrach
(extrait du Bulletin de Liaison des Anciens du Corps Expéditionnaire
Français en Italie de décembre 1961) du côté d'Aït Ferrach**

Pendant cinq jours, deux parisiennes ont eu la chance de vivre dans les djebels la vie des « hommes au regard clair ». La Kabylie, depuis l'opération « Jumelles », est calme, d'un calme très précaire bien sûr, grâce à des sorties journalières, des commandos de plusieurs jours et des précautions de toutes sortes.

Partout, dans les plus petits villages, nous avons reçu un aimable accueil : thé à la menthe, café, beignets, galettes. Nous sommes entrées dans les mechtas, avons admiré les bébés dans leurs étranges berceaux de fer suspendus, ficelés comme des saucissons. Les femmes nous entouraient, touchaient nos vêtements, car la plupart n'avaient jamais vu d'Européennes...

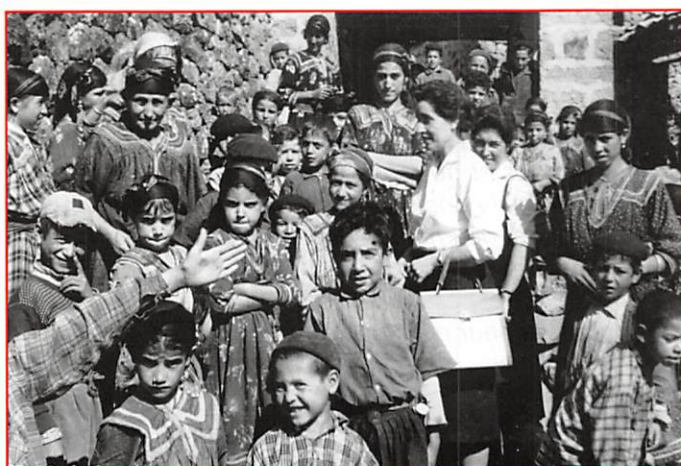
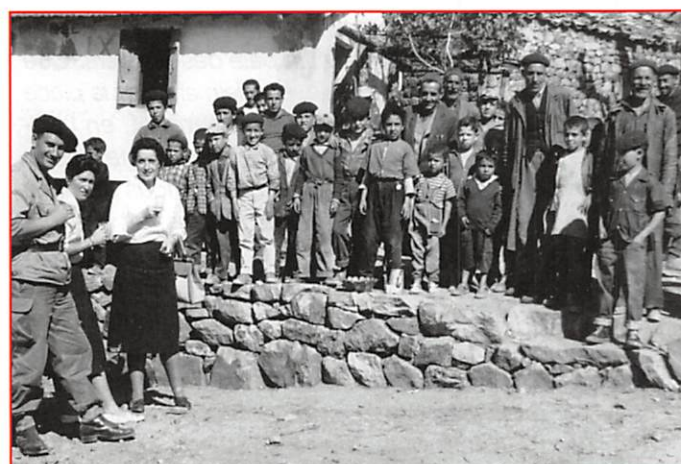
Les villages occupés par les troupes sont pittoresques, perchés presque tous sur des pitons pour les besoins de la défense. Nous avons grimpé de petites ruelles tortueuses, aux pavés inégaux, comme celles de cet ancien PC d'Amirouche, dont le chef militaire nous a fait les honneurs en compagnie du chef local.

On accède à ces villages par des pistes tracées par l'Armée, la plupart fort récentes, bordées quelquefois de murettes, et sur lesquelles en tous cas la jeep danse !

Quel beau pays ! Perché sur son piton, je revois ce poste, abandonné depuis le nouveau quadrillage, dominant les trois étages du douar. Les hommes étant aux champs - c'est le seul travail qu'ils daignent ne pas laisser faire aux femmes - ces dernières, plus en confiance, se précipitaient pour nous baiser la main, nous caresser la figure, paraissant heureuses de notre visite.

La partie inférieure de ce village a été bombardée en représailles ; on sait que pareil malheur est prévu si les fellaghas reviennent, on chuchote cependant que certaines nuits ils occupent le mirador... Ces mêmes femmes si touchantes dans leurs manifestations d'amitié partent néanmoins la nuit dans la montagne, porter des vivres à leurs mari ou leur fils. Curieux contraste, humain pourtant.

Nous avons vu des écoles civiles ou militaires. Dans ces dernières on scolarise le plus possible, par groupe, filles et garçons. Mais dans les écoles civiles on doit respecter la règle du pourcentage d'un maître pour 40 enfants ; les filles sont alors sacrifiées.



Ces photos n'ont pas besoin de commentaires. Elles reflètent l'ambiance de la visite de la mère et la tante du S-Lt Arnauld Bro de Comères, Chef du poste de Aït-Ferrach tenu par le 27^{ème} BCA en Octobre 1961. C'était le résultat du travail des militaires et du Chef de SAS de Meklaa, le Cne de Balanda, décédé. Moins de six mois après, tous ces efforts étaient détruits par qui vous savez...

Et ces jeunes instituteurs improvisés, qui obtiennent d'excellents résultats, sont parfois outilleurs chez Renault ou manœuvres chez Citroën.

Les filles en revanche vont à l'ouvroir, cousent et tricotent grâce aux assistantes sociales des SAS dont nous avons vu deux genres diamétralement opposés... Nous avons d'ailleurs aidé ces fillettes au milieu d'un caquetage (une fois la timidité passée) qui vaut celui de nos écoles...

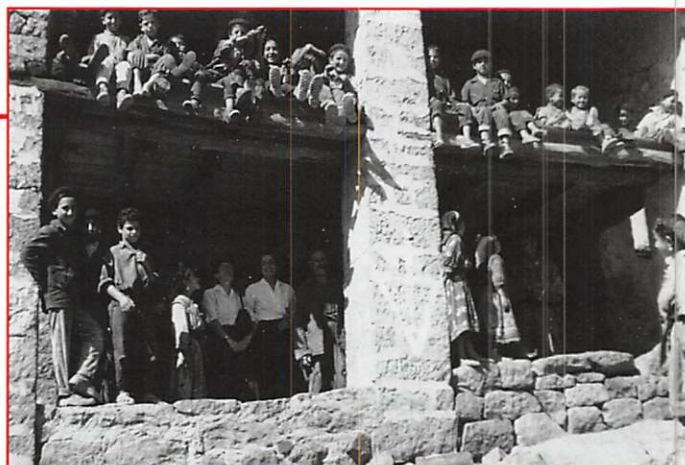
Et ce village aussi, dont le chef de l'auto-défense, conseiller municipal et ancien de 14-18 nous a fait don du collier porté par les femmes revenant de La Mecque ! Ce village, bien plus propre que beaucoup de nos villages de France, s'enorgueillit de caniveaux pour l'écoulement des eaux.

Dans un autre poste, le capitaine de la SAS nous a emmenées avec un contremaître couvant la précieuse cassette qui contenait la paie des ouvriers. Que de palabres autour de la table, en plein air, sur la place du village... Sous la conduite d'un sergent, en l'absence du capitaine, nous avons visité tout le poste. Les enfants des écoles ont chanté pour nous de vieux airs de France. Au pied du village se construit une cité moderne autour de la fontaine. Car bien sûr l'eau est le grand problème de ces régions. Robes au couleurs vives, cruches en équilibre sur la tête, la fontaine est le but essentiel des allées et venues féminines et c'est une joie de voir se dérouler vers midi cette procession. C'est le rendez-vous des potins du village !

Bien sûr les maisons ne sont pas comme les nôtres : il n'y a en général qu'une grande pièce commune avec, à gauche trois étages dont les bêtes occupent la partie en contre-bas, mais nous avons aussi déjeuné d'un excellent "couscous" chez un ancien de Renault dans une chambre à l'européenne.

Nous avons visité la Mairie, tapissée de classeurs métalliques et de registres d'état-civil d'une tenue exemplaire, la poste qui brasse les millions de mandats venant de France. Maire et postier ont presque l'accent des faubourgs !

Etrange et passionnant pays, poussé dans la rébellion par la peur et qui semble par toutes ses fibres



attaché à la France ! Etrange armée que ces enfants de vingt ans, improvisés instituteurs, architectes, administrateurs, toubibs et policiers, avec des responsabilités d'hommes !

Les officiers, je les revois tous, autour de la table de la popote, venant de tous les coins de France, de toutes les promotions. Je crois encore entendre leurs blagues, leurs taquineries, leurs histoires épiques ou rocambolesques qui nous donnaient de si bons foudres.

De ces officiers je n'ose dire, car ces lignes tomberont peut-être sous leurs yeux et leur modestie en souffrirait.

Parmi ces hommes, ce chauffeur au nom qui fleure les Charentes, cet autre au profil de médaille et à la barbe très St-Germain des Prés et qui vient d'Oran, ces deux adjudants-chefs qui nous ont si aimablement prêté leur voiture et se sont transformés en chauffeurs, ces moghaznis marocains, ombres fidèles des officiers de SAS. ()*

Bien sûr on sent la guerre à tous les pas : escortes sur la route, barbelés autour des postes et des villages, précautions de diversion avant les départs en opération, et ces opérations elles-mêmes qui se poursuivent sans relâche. Malgré tout cela la France et son Armée, son administration, forgent à la vie moderne ce pays qui ressemble tellement à certains coins de la Provence dont il est le prolongement naturel.

Comme je voudrais donner des regrets à tous ceux qui n'ont pas eu notre chance de partager la vie de ces hommes qui transforment un pays, avec leurs armes, sans doute, mais surtout avec leur dévouement et leur cœur.

(*) Les moghaznis marocains dont il est question étaient d'anciens ouvriers agricoles employés par les agriculteurs européens en Grande Kabylie, car les Kabyles préféraient aller travailler en France où ils étaient mieux payés. Au moment de l'indépendance du Maroc les autorités françaises ont dit à ces Marocains qu'ils étaient désormais étrangers et ne pouvaient rester en Algérie mais un malin a eu une idée : ils pouvaient s'engager dans les maghzen des SAS et cela était illégal car seule la Légion Étrangère a le droit d'engager des étrangers ! C'est ainsi que mon maghzen à Tamazirt en G K comptait un tiers de Marocains originaires du RIF c'est-à-dire du Maroc espagnol et qui parlaient un dialecte berbère proche de celui des Kabyles Je n'ai eu qu'à me louer de la loyauté de ces "étrangers"...

17 OCTOBRE 1961 : L'AUTRE SECRET D'ÉTAT

PAR RÉMY VALAT (*)



(*) Historien et archiviste Auteur du livre « Les Calots Bleus et la Bataille de Paris »

(L'histoire de la Force Auxiliaire de Police de Paris) - Éditions Michalon.

Nous avons consacré un article à ce livre.

Le 17 octobre 2012, la « France », par la voix du Président de la République reconnaissait officiellement la « répression sanglante » de la manifestation organisée cinquante et un ans auparavant, par le Front de Libération National algérien (FLN) sur le pavé parisien. Si la connaissance historique a indéniablement progressé, en particulier concernant les mécanismes administratifs ayant conduit à une dure répression des manifestations du nationalisme algérien en France et à Paris en particulier, les buts de la fédération de France du FLN dans le déclenchement des manifestations d'octobre 1961 apparaissent moins clairement.

Pour comprendre, récapitulons brièvement les faits. 1961 était une année cruciale ; la Guerre d'Algérie approchait de son dénouement et les protagonistes civils et militaires espéraient encore une victoire militaire et politique.

Au printemps, le terrorisme algérien s'était déchaîné contre les forces de l'ordre parisiennes. Après la rupture du cessez-le-feu par des éléments incontrôlés du FLN (août 1961), le Préfet de Police, Maurice Papon, décrète un nouveau couvre-feu (5 octobre 1961) pour faciliter l'action des forces anti-terroristes et paralyser les actions clandestines nocturnes du FLN. Rapidement, les groupes paramilitaires du FLN seront désorganisés et les principaux décideurs de la direction parisienne de la fédération de France arrêtés par la direction de la Sécurité du Territoire (4-10 novembre 1961). Face au resserrement d'un tel étau, le FLN prend l'initiative d'anticiper la traditionnelle manifestation du 1^{er} novembre et, même, de lui donner une ampleur sans précédent. Cette initiative spontanée, prise sans l'assentiment du Gouvernement provisoire de la République Algérienne (GPRA) résulterait aussi des tensions internes et des intrigues pour le pouvoir qui déchire le FLN pour la prise du pouvoir politique après l'obtention de l'indépendance. Le comité fédéral aurait joué cette carte dans l'optique de rappeler au GPRA son poids politique et mettre en évidence le soutien (notamment financier) qu'il reçoit des immigrés algériens de métropole.

C'est pour cette raison que Mohamed Zouaoui et ses trois adjoints, représentants du comité fédéral en France, décident le 7 octobre 1961, d'organiser une manifestation de masse dans Paris pour protester contre le couvre-feu et de lancer plus de vingt-mille manifestants vers des lieux symboliques de la capitale. Pour parvenir à ses fins, la fédération de France a pris soin de « médiatiser » l'événement pour mettre en évidence son orientation politique, d'une part, et de sensibiliser les membres de l'ONU sur le conflit en cours en montrant les violences de la police, d'autre part. Le soir du 17 octobre, outre les hommes de main du Front présent dans les cortèges pour contraindre à la participation et encadrer les manifestants, se trouvait également le photographe Élie Kagan, officieusement chargé de couvrir la manifestation. Ses vues seront insérées dans une plaquette qui sera rapidement éditée par la GPRA. Il est inutile ici de revenir sur la polémique concernant ces événements (et sur le nombre des victimes).

Une question se pose cependant, celle de la responsabilité de la fédération de France. Si la manifestation du 17 octobre

était pacifique sur la forme, elle ne l'était pas sur le fond, il s'agissait d'une action de guerre subversive visant à provoquer la mort d'innocents sous les coups de la police. L'historienne Linda Amiri cite des rapports internes du FLN (différents de ceux conservés aux archives de la préfecture de police), antérieurs à la manifestation, qui soulignent la connaissance par les hauts responsables nationalistes de l'état d'exaspération des forces de l'ordre. Sur le Pont de Neuilly, principal point de contact entre policiers et manifestants, l'historien Jean-Paul Brunet a constaté que les hommes du cortège ont délibérément évité d'atteindre les forces de l'ordre pour les provoquer et les pousser à la faute par un tir de riposte sur les manifestants sans armes. Il ne peut faire aucun doute sur la volonté du FLN de confronter la population algérienne (qu'elle contrôle et théoriquement protège) aux unités de la police : des cortèges visant des lieux symboliques, une organisation nocturne, une mobilisation massive et inédite, autant de facteurs favorables pour un résultat, peut-être espéré par les organisateurs. La fédération de France du FLN, sur les renseignements fournis par le comité fédéral parisien, ne pouvait ignorer l'état d'exaspération des policiers et de sa base militante à l'automne 1961, et d'ailleurs présentait la virulence de la répression. Penser le contraire serait pure naïveté. L'absence même de preuves d'archives renforcerait cette hypothèse. La clandestinité impose précisément l'usage de consignes orales, sans consignation écrite, des décisions secrètes d'une portée stratégique (et surtout, dans ce cas précis peut-être des décisions cyniques dont les conséquences seraient en contradiction flagrante avec la mission historique de la fédération de France).

En outre, Maître de Felice m'a déclaré au cours d'un entretien, que le choix des méthodes non violentes a été défendu par le collectif des avocats du FLN, et le modèle indépendantiste indien montré en exemple : or, même dans ce cas, la tactique de Gandhi était claire : pousser le gouvernement indien à la répression pour le discréditer aux yeux de l'opinion internationale. Cette décision, si elle a été prise, se situerait dans la continuité des violences de la guerre civile, conduite et gagnée par le FLN.

Si l'occultation d'un fait historique par les gouvernements français est déontologiquement inacceptable (bien que politiquement légitime), nous en sommes actuellement au point où il serait légitime de nous interroger sur les responsabilisés du FLN. La question mériterait d'être traitée objectivement par les historiens.

J'ai reçu à notre permanence, il y a quelques années, deux anciens moghaznis qui m'ont fait le témoignage suivant ; Moghanis dans une SAS en Algérie, âgés à peine de vingt ans, ils étaient venus en France rendre visite à leurs familles dans le bidonville de Nanterre. Ils ont été dénoncés comme «Harkis» et ont failli être assassinés par le FLN. Leurs mères ayant plaidé leur cause, les gens du FLN leur ont fait grâce mais leur ont dit : «*demain* (17 octobre 1961) *vous viendrez à la manifestation !*» Et c'est ainsi qu'ils ont manifesté le lendemain avec un revolver pointé dans leur dos. **D.A.**

Rapport terminé le 27/10/59 (Extraits)

V - Le Rôle social de la S.A.S.

(page 19)

1°) Les visites.

Le Chef de SAS est continuellement interrompu dans son travail par des visites : les uns viennent réclamer une indemnité pour infirmité, d'autres une allocation familiale, les veuves une indemnité de subsistance, des parents demandent des nouvelles de disparus, les indigents demandent de la nourriture.

Le Secours Catholique nous a envoyé des sacs de farine et des boîtes de lait en poudre qui seront distribués pendant la mauvaise saison.

D'autres demandent un poste de fonctionnaire ou du travail sur un chantier.

Des jeunes veulent apprendre un métier.

Des plaideurs viennent demander au Chef de SAS d'arbitrer leur conflit. Sa décision est respectée ; cela évite aux Musulmans les formalités et les frais du juge de paix. C'est surtout au cours du règlement très pittoresque de ces «chickayas» que j'ai peu à peu découvert la mentalité musulmane.

La SAS est donc continuellement à la disposition des Musulmans. Le Chef de SAS doit se montrer perspicace pour distinguer la vérité dans tout ce que raconte son interlocuteur, car le musulman a une fâcheuse tendance à mentir. C'est pourquoi avant de le recevoir on prend la précaution de le faire attendre un bon moment - le temps n'existe pas pour le Musulman. Il a ainsi le temps d'oublier la petite leçon qu'il avait apprise par cœur.

Le Chef de SAS a de cette façon des chances de connaître la vérité ; s'il se trompe trop souvent, il perdra vite estime et autorité. Ce procédé peut choquer le Métropo-

litain mais nous avons affaire à une mentalité différente avec laquelle il faut se montrer fort et juste.

2°) Mentalité indigène et civilisation.

Les Musulmans ont un rythme de vie beaucoup plus lent que le nôtre ; ils ne comprennent pas la nécessité de travailler vite. Ils sont paresseux de nature, le climat en est sans doute la cause. Il n'est pas rare de voir un Musulman rester allongé toute la journée au pied de sa mechta et se déplacer de temps en temps pour suivre l'ombre du mur.

Pendant ce temps les enfants gardent les chèvres ou transportent de l'eau, les femmes travaillent dans les mechtas. Dès l'âge de 12 ou 13 ans, elles sont bouclées dans leurs mechtas par leurs maris qui ne permettent pas de les voir. Si elles sortent en de rares occasions, elles sont voilées et prennent le taxi plutôt que l'autobus pour aller à Aumale. L'homme est le chef indiscutable de la famille ; il peut prendre plusieurs femmes, les répudier du jour au lendemain sans formalité et les mettre à la rue avec les enfants, sauf les garçons. Par conséquent si nous voulons faire œuvre de civilisation, il faut commencer par civiliser les hommes ; leur faire admettre que leurs femmes peuvent sortir non voilées, introduire chez eux tables et chaises pour que leurs femmes ne restent pas accroupies en position d'infériorité, les instruire, leur apprendre l'hygiène, les sortir de leur coquille. Ce travail de civilisation prendra au moins deux générations, mais il a été sérieusement entrepris par des moyens divers : influence personnelle, école, cercle féminin, AMO (assistance médicale gratuite)...

Le sens de l'hygiène est assez difficile à inculquer à cause du manque d'eau. La nouvelle école de Bordj Okriss comprendra deux

douches qui seront utilisées d'office. Les Harkis, les goumiers et les commandos par le contact permanent avec les européens, évoluent peu à peu : ils viennent d'eux-mêmes prendre la douche, ils tiennent leur mechta à peu près propres, ils conduisent leurs femmes au cercle féminin, leurs enfants à l'école, leur famille au médecin de l'AMG.

Les séances d'AMG ont lieu deux fois par semaine à Bordj dans un local approprié ; le médecin militaire d'Ain Terzine se déplace pour cela. En outre, les infirmiers des postes militaires de Bordj et du Mesdour sont là en permanence et les civils viennent se faire soigner. Malheureusement ils attendent toujours le dernier moment, lorsque les plaies sont déjà bien infectées et que le marabout, religieux musulman, s'est montré incapable de les soigner. À Bordj, au Mesdour et à Terzine l'AMG fonctionne très bien car les gens viennent d'eux-mêmes. C'est ainsi que s'effectue la véritable action psychologique ; il faut croire qu'elle est efficace car le marabout du Mezdour est venu lui-même demander que l'on soigne sa femme. Par contre, j'ai vu fonctionner de façon déplorable l'AMG de Guelt es Zerga, à quinze kilomètres au Nord d'Aumale. La camionnette de l'Action Psychologique de l'Armée est aussi venue avec ses hauts-parleurs ; les Musulmans - une centaine - avaient été amenés de force en camions et seulement une quinzaine d'entre eux étaient vraiment malades. Tout cela pour que l'action psychologique puisse faire des statistiques et proclamer que l'AMG avait donné ce jour là cent consultations.

Le cercle féminin a pour objet l'instruction des femmes. Les séances ont lieu une fois par semaine et sont dirigées par les Européennes de la SAS. Les Musulmanes y apprennent à coudre, mais c'est surtout une occasion pour elles de sor-



tir de leurs mechtas et de discuter entre elles.

Tous ses efforts peuvent sembler vains, car ils ne donnent pas de résultats positifs dans l'immédiat. Pourtant tout évolue actuellement en Algérie, la mentalité indigène, le niveau de vie, le niveau intellectuel... Cette évolution tend à rapprocher les Musulmans de nous, les goumiers par exemple sont devenus de véritables amis. Ce qui nous sépare des Musulmans, ce sont des conditions de vie différentes et un niveau intellectuel différent, beaucoup plus que la mentalité et la race. La civilisation a baissé ces barrières ; en discutant avec un Musulman lettré vous finissez par oublier qu'il est musulman. Ce travail de civilisation est grandement facilité par le regroupement de population qui rend possible la scolarisation, le fonctionnement de l'AMG et du cercle féminin, la vie communautaire... Le retard intellectuel et matériel du Musulman était dû surtout à son isolement.

V - Observation personnelles sur les «vénelements d'Algérie.

(page 21)

1°) Les colons.

Je laisse de côté le problème des colons d'Algérie surnommés «Les Pieds Noirs»; il n'y en a pas sur le territoire de la SAS. Je n'ai pas eu de contact avec eux et je ne peux en parler en connaissance de cause. J'ai seulement pu constater une animosité assez grande des militaires à leur égard.

2°) Une population qui souffre de la misère et de l'insécurité :

La misère est due au climat, au manque d'initiative du Musulman et à la surpopulation. Elle est évidemment aggravée par la guerre : pillage des populations isolées par les fellaghas et les militaires (moins systématiquement heureusement,

il s'agit en général de sanctions), impossibilité pour les populations regroupées de cultiver la totalité de leurs champs. On a vu que la SAS essaie de remédier à cette misère, dans la mesure de ses moyens, en donnant vivres et indemnités, mais surtout en fournissant du travail sur un très grand nombre de chantiers. La mortalité est très grande dans les huttes et les tentes où vivent provisoirement les habitants regroupés : au village de La Remonte, près d'Aumale une famille a perdu ainsi quatre enfants sur dix dans le même hiver.

Les populations non repliées - surtout dans le douar Taguedide - sont évidemment en pleine insécurité. Elles peuvent se faire égorger par les rebelles au moindre signe de sympathie aux Français. Elles peuvent se faire bombarder (à Ain Terzine, un canon de 155 tirait assez souvent) et mitrailler par nous si les rebelles se cachent dans leurs mechtas, car bien souvent ceux-ci habillés normalement en treillis kaki, se déguisent en civils.

Les habitants repliés courent moins de risques, ils sont à l'abri du pillage ; toutefois rien n'empêche les rebelles de venir la nuit en égorger discrètement, mais au moins il ne peut se produire de massacre général.

Nous pouvions circuler dans les villages de Bordj, du Mesdour et d'Ain Terzine sans éprouver la nécessité d'être armés ; personne ne fuyait devant nous et les enfants nous faisaient des signes amicaux, lorsque l'on traçait l'emplacement des maisons, les Musulmans nous offraient du thé ou du café. Il y avait donc un agréable climat de confiance, mais aussi une certaine réserve due à l'insécurité ; tant que les Musulmans ne se sentiront pas bien protégés - aucun des trois villages n'est entouré de barbelés - ils n'oseront pas prendre franchement position en notre faveur. Sauf

ceux que nous armons peuvent se le permettre.

3°) L'Islam.

La religion de Mahomet aide les Musulmans à supporter stoïquement leurs souffrances. Ils disent ou pensent «c'est Dieu qui l'a voulu» chaque fois qu'un malheur leur arrive. C'est pour cette raison qu'ils ne sont pas pressés de se faire soigner par nos médecins : ils ne veulent pas aller contre la volonté de Dieu. J'ai eu l'impression toutefois que la religion était en perte de vitesse surtout parmi les jeunes ; le marabout perd de son influence, car les médecins sont plus qualifiés que lui. La religion est cependant suffisamment forte pour que le FLN ait pu agiter son spectre pour nous chasser : nous sommes des «roumis», des infidèles.

4°) Y a-t-il une solution en Algérie ?

La situation militaire s'améliore très nettement et si aucun cessez-le-feu n'intervient, la guerre durera encore trois ou quatre ans, mais le maquis ne sera jamais entièrement réduit. Par contre si un cessez-le-feu intervient tout combat cessera, car il n'y a aucune bande dissidente.

Le FLN semble avoir accepté l'autodétermination, mais qui peut affirmer qu'il ne reprendra pas les combats si les Musulmans votent en majorité pour nous ? Je pense qu'il ne voudra jamais abandonner la partie ; il n'accepte l'autodétermination que dans la mesure où elle lui sera favorable. Je pense aussi que, au moment du référendum, la balance penchera très nettement de notre côté si toutefois nous ne négligeons pas la propagande, car dans quelques années les SAS auront un rayonnement extraordinaire qui ne pourra manquer d'impressionner favorablement les Musulmans.

Dans le cas où l'auto détermination nous serait défavorable, j'imagine mal comment nous pourrions abandonner tout ce que nous avons fait, abandonner tous nos amis Musulmans qui seront alors massacrés, laisser les Européens de souche dans une situation intenable. L'Armée admettra-t-elle que le sang de ses soldats ait été versé en pure perte ?

Mais j'espère que les Musulmans comprendront qu'ils ont tout

à gagner, rien à perdre à ce que nous restions ; et si nous restons, il ne peut y avoir de demi-mesures ; c'est l'intégration, c'est-à-dire la francisation et l'égalité des droits. C'est dans ce sens que la France a une grande mission civilisatrice : élever le niveau de vie et le niveau intellectuel des masses musulmanes jusqu'à notre niveau, de façon à ce qu'il n'y ait plus de discrimination entre Musulmans et Européens. Cette tâche a été entreprise

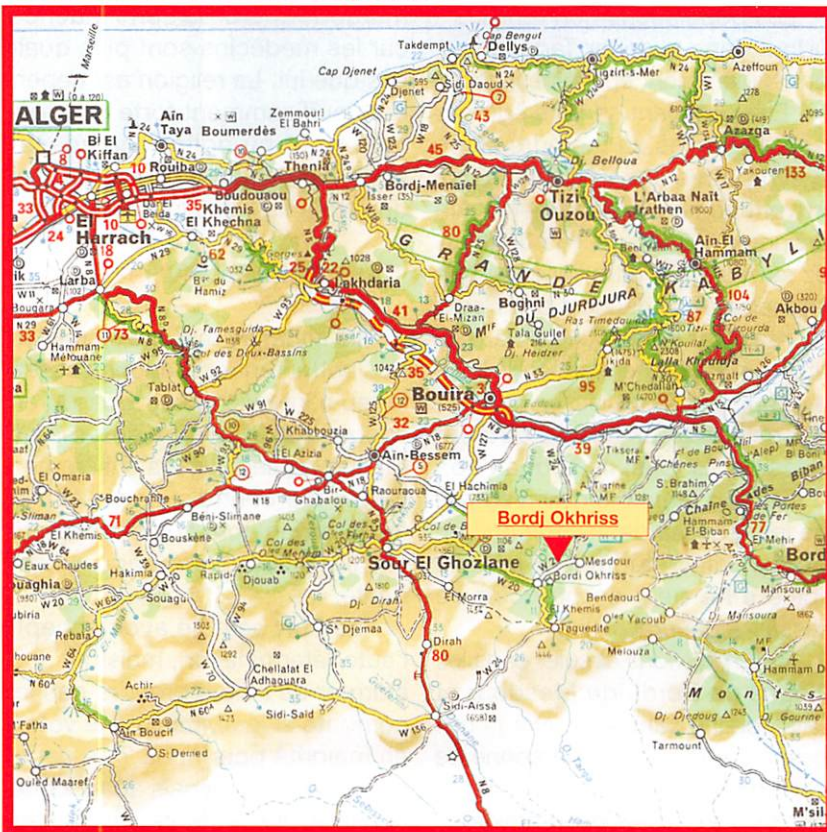
sérieusement depuis trois ans seulement, depuis la création des SAS. Il a fallu la guerre pour constater l'état d'abandon dans lequel se trouvaient les Musulmans. En trois ans les SAS ont accompli une tâche gigantesque - vous avez pu le constater pour la SAS de Bordj-Okhriss - et j'ai été enthousiasmé par l'élan qui en animait le personnel tant musulman qu'Européen.

Un travail passionnant attend les volontaires dans des conditions de sécurité s'améliorant sans cesse ; très peu de fonctionnaires sont volontaires pour l'Algérie, la plupart des médecins et instituteurs sont militaires. Il reste beaucoup à faire en Algérie et je déplore que les métropolitains restent tant indifférents à ce qui se passe et se laissent influencer par une certaine presse qui veut faire croire que nous opprimons le peuple algérien ? certes la torture est une ombre au tableau et cette presse a beau jeu de l'utiliser comme argument mais elle se garde bien de mentionner l'action des SAS.

Cette action irréprochable, si souvent anonyme, combien humaine et qui rappelle l'œuvre de Lyautey au Maroc, est pratiquement ignorée en France et reçoit peu d'encouragement. J'ai voulu remédier à ce manque d'information en insistant plus sur les faits que sur mes impressions personnelles.

**(*) SAS de Bordj Okhriss
Département du Titteri (Médéa)
Arrondissement d'Aumale.**

Localisation de la SAS de Bordj Okhriss



Extraits Carte Michelin N° 172

Proverbe

لا تفرس نثر الكلب اللى ما تعرف نثره مولاه

Ne chasse pas le chien dont tu ne connais pas le maître

SOUVENIRS D'ALGÉRIE 1956-1963

PAR FRANÇOIS MULLER



Notre camarade nous a envoyé un texte trop long pour le Bulletin. J'ai gardé les pages concernant son expérience «SAS» relativement courte ou écourtée par les séquelles de graves blessures reçues dans un précédent séjours en unité opérationnelle. La quantité est cependant largement compensée par la qualité et ses réflexions rejoindront celles de tous les officiers qui ont vécu l'abandon.

...Le 15 septembre 1960 mon volontariat pour les SAS se concrétise et je rallie Alger pour suivre le « Stage long » réservé à des officiers ayant déjà effectué un séjour opérationnel en Algérie.

Le dernier « Stage long » des Affaires Algériennes

Nous étions quinze Lts ou Cnes dont deux officiers de Marine. Le stage comme ses prédécesseurs était prévu pour une année scolaire de neuf mois, du 15 septembre au 30 juin. Mais il y eut le 4 novembre 1960 la conférence de presse de De Gaulle annonçant la prochaine instauration de « l'Algérie Algérienne ». Notre stage s'arrêta le 20 février ; nous ne fûmes pas étonnés de voir dans le cadre des nouvelles orientations voulues par le Président de la République des manifestations pro FLN avec drapeaux en tête dès fin novembre à Alger puis de constater que nous serions les derniers officiers stagiaires SAS. Ce stage interrompu n'en fut pas moins passionnant. Nos instructeurs étaient principalement des anciens officiers expérimentés des Affaires Indigènes au Maroc. Je n'en dis pas plus sur ce stage et renvoie pour ceux qui s'y intéresseraient à la vingtaine de pages que mon camarade de promotion et ami Jean-Pierre Sénat a écrit sur le sujet dans son livre « Par le cœur et la raison » Algérie 1959-1962.



Bordj et maghzen monté de la SAS de Gambetta

Chef de SAS - Souk el Haad des Izérazènes. (G.K. - Azazga) mars à juin 1961

Souk el Haad dépendait de la Sous-Préfecture d'Azazga. Le passage des consignes avec mon prédécesseur est très rapide. Les deux attachés civils de la SAS ont postulé pour une mutation à Alger depuis décembre, mutations qui prennent effet le 15 mars ce qui me laisse quasiment sans personnel administratif quinze jours après mon arrivée du 1^{er} mars.

Heureusement un jeune kabyle du douar, âgé de 19 ans, fils de moghazni, titulaire du BEPC ayant reçu une formation adaptée, tient avec efficacité le poste de Secrétaire de mairie. Fort intelligent, connaissant parfaitement les habitants, souhaitant la permanence de la France en Algérie, il me fut d'un précieux secours. Je l'ai retrouvé avec grand plaisir en 1964, 65, 66, alors qu'il gérait un bistro familial du 14^{ème} arrondissement parisien.

À deux kilomètres de la SAS se trouvent le PC et la 2^{ème} Cie du

137^{ème} RI avec qui j'aurai de bons rapports. Cette Cie a détaché une section et une harka très active dans un poste à Abizar, sur une crête élevée, à trois kilomètres de la SAS.

Le maghzen est commandé par le Sergent-Chef Tldmint, lui même comme tous les trente moghaznis sont des habitants du douar Izérazène qui ont pris le fusil et le parti de la France dès le début de la rébellion en 1955 ; ils ont participé à beaucoup d'opérations dans la région, en particulier dans la grande forêt de la Mizrana, difficile de pénétration et qui forme la frontière nord du douar Izérazène. Tous les régiments et bataillons de la 27^{ème} Division Alpine ont participé à de vastes opérations dans cette forêt en 57, 58, 59 et ma compagnie lors de mon premier séjour a « ratissé » dans la Mizrana, qui à l'époque était le refuge et le lieu de vie de deux katibas.

Le « putsch des généraux » a lieu du 21 au 24 avril. Le colonel commandant les Affaires Algériennes de Grande Kabylie manifeste son adhésion à l'espoir d'une Algérie la plus française possible. Il est relevé par le général commandant la 27^{ème} Division Alpine d'Algérie.

Je ne m'étends pas sur la rude et passionnant métier de Chef de SAS. Chacun de ceux qui sont abonnés à notre revue a pu le mesurer par sa propre expérience. La mienne fut court, comme on verra plus loin. J'ai déjà donné une bonne référence avec le livre de mon ami et camarade de promotion Jean-Pierre Sénat ([Voir Bibliographie](#)). Je ne manquerai pas d'en ajouter une autre, celle du Capitaine Oudinot «Un béret rouge... en képi bleu. Mission en Kabylie 1956-61». Et si j'avais à résumer mon opinion personnelle sur le métier, je ferais une synthèse des deux références citées ci-dessus. Et j'en arrive à deux souvenirs qui m'ont marqué profondément.

Le premier date du 7 juin 1961. Il illustre parfaitement qu'à cette date il n'y avait plus de problème militaire FLN. J'avais d'ailleurs été frappé quand j'ai pris le commandement de ma SAS début mars par le haut niveau de sécurité qui existait en ce début 1961 en Grande Kabylie, par rapport à mon premier séjour et par rapport aux rudes accrochages nocturnes sur la frontière algéro-tunisienne. Le FLN ne représentait plus une menace sérieuse, et on circulait facilement sur tous les grands axes avec deux moghaznis comme seule escorte dans sa jeep.

Donc le 7 juin le Sgt-Chef Tidmint me prévient à 8h30 qu'une information sérieuse de la population fait état de la présence dans une cache située près d'un petit hameau à quelques kilomètres de la SAS du dernier membre OPA du douar Izérazène. Je prévient la Cie

et je pars avec une dizaine de moghaznis pour l'arrêter. Effectivement l'homme est bien là et se rend sans combat. Le pauvre diable est d'ailleurs dans un état pitoyable : fusil de chasse antédiluvien aux chiens bricolés, pataugas troués, treillis déchirés. L'homme est en très mauvaise santé. Il a été blessé en 1957, en 1960. Mes moghaznis lui montrent leurs armes modernes, leurs treillis neufs et lui précisent que le FLN a perdu la guerre. Voici sa réponse : « *Je sais, je sais. Avec les fusils on a perdu mais avec la langue on a gagné* ». Le vieux (il s'agit de Mohand ou el Hadj, le successeur d'Amirouche, et donc le patron du FLN de Grande Kabylie il nous a dit : « *surtout ne vous faites pas prendre, il faut qu'il en reste...* »

Oui, nous avons pris le dessus militairement. Nos moghaznis étaient des vainqueurs ! Mais qu'allaient-ils devenir dans l'Algérie algérienne du général De Gaulle ? C'était moi et mes prédécesseurs, Chefs de SAS, qui les avaient persuadés que la France resterait, comme nous en avons reçu l'ordre. Je n'étais pas le seul Chef de SAS que taraudait cette question ! Dès ce 7 juin elle s'imposait avec angoisse et insistance. Nous allions rentrer dans la tourmente....

J'ai échappé à cette période terrible pour les officiers, chefs de troupes supplétives en Algérie, du fait de ma blessure à mon premier séjour. Car j'ai passé en commission de réforme le 1^{er} juillet 1958 : il m'avait été fixé un taux provisoire d'invalidité de 85%, à confirmer par un deuxième passage en commission de réforme au bout de trois ans. Je fus donc convoqué le 1^{er} juillet 1961 par le médecin-colonel qui présidait la commission de réforme d'Alger. Il m'a trouvé en très mauvaise forme ; j'avais perdu six kilos ; les analyses ont en plus montré que je souffrais d'une amibiase, fréquente dans certaines régions

de Kabylie. J'ai donc été rapatriés sanitaire en France le 10 juillet après avoir transféré la responsabilité de ma SAS à un successeur le 8 juillet. Soigné à l'hôpital militaire Desgenettes, puis en convalescence, je suivais avec passion les événements d'Algérie. Envisageant de reprendre des études j'ai accepté la suggestion de le faire à titre militaire et j'ai démarré le cycle du Brevet Technique à l'Institut de Psychologie de Paris dès la rentrée universitaire d'octobre 1961.

J'en arrive à mon deuxième souvenir : vacances de Noël 1962, j'ai appris qu'une vingtaine de mes moghaznis ont pu être rapatriés au camp de Rivesaltes ; je m'y rends avec un ami S-Lt de réserve, ayant accompli son service en Algérie où il a commandé le poste d'Abizar (douar Izérazène) et sa harka en 1959. Une quinzaine de ses anciens harkis sont aussi au camp en ce décembre 1962.

Camp de toile encerclé de barbelé, dans la neige et gardé... Y résident plus de mille anciens supplétifs avec environ cinq mille femmes et enfants. La bise souffle dans la plaine, entre les tentes d'escouade alignées dans la neige je vois des gosses qui jouent, certains pieds nus. Nous passons le poste de garde, non sans peine nous retrouvons nos anciens fidèles, et quel accueil !! Particulièrement d'un ancien tirailleur ayant fait la campagne de France en 1944. C'est lui qui dans la SAS s'occupait de mon intendance. Et ce vieux soldat fidèle, père de cinq enfants vient de perdre en dix jours une petite fille de dix-huit mois morte d'une bronchopneumonie ! Les tentes ne sont chauffées à leurs frais qu'avec des moyens de fortune !! Je fonce voir le colonel commandant le camp, me présente, et lui clame mon indignation.

Réponse : « *Rappelez-moi votre nom, jeune homme. vous venez recruter pour l'OAS ?* »

(Voir photo en couverture du Bulletin)



Laissons passer une douzaine d'années afin d'écrire des mots plus orthodoxes que les premiers qui me sont venus sur la langue le 28 décembre 1962. C'est le livre de l'économiste Fourastié, lu en 1974, qui m'a aidé à réfléchir. Il expliquait la décision gaullienne par des comparaisons au niveau socio-économique de trois populations, les Métropolitains, les Algériens de souche européenne et ceux de souche nord-africaine. Pour faire évoluer rapidement le niveau des deux dernières populations vers celui des Métropolitains, il eût fallu faire baisser celui-ci !

Passons donc pour l'homme politique De Gaulle. Mais pour l'officier, le Cyrard De Gaulle ?? Pourquoi a-t-il essayé d'empêcher nos fidèles supplétifs de rallier la mère-patrie ?? Comment un Messmer a-t-il pu menacer de graves sanctions les officiers qui essayaient par tous les moyens de rapatrier leurs soldats et leurs familles menacés d'un sort terrible et plus que prévisible

après les huit ans de guerre en Algérie. Nos moghaznis et tous nos supplétifs étaient-ils les témoins d'une autre solution possible que celle de « l'Algérie algérienne », aussi valait-il mieux les laisser à leurs bourreaux sur leur sol natal ? J'ai voulu là aussi comprendre et j'ai beaucoup lu, cherché, analysé : De Gaulle en 1940 a été condamné par le gouvernement de Vichy pour trahison, et son combat pour incarner la France et la résistance a toujours comporté « en sous-main » une recherche de légitimité. De là peut-être sa constante volonté d'être le seul vrai résistant agglutinant autour de son seul courant tous ceux qui résistaient. Il se méfiait de concurrents éventuels, en particulier des généraux qui soit ont fabriqué l'Armée d'Afrique, soit ont mené cette Armée d'Afrique à de brillantes victoires reconnues comme telles par nos alliés anglais et américains.

De Gaulle n'a pas aimé du tout sa période algéroise de 1943-1944, avec la concurrence du Général

Giraud suscitée pour une bonne part par les Américains. Il n'y eut pas que de bonnes décisions prises par les gaullistes à Alger. J'arrête là mon procès du gaullisme, mais cite néanmoins trois de mes sources de réflexion : Weygand Années 1940-1965 (par Georges Hirtz), L'Homme de Guerre (Mémoire du Général Guillaume), Le Bataillon du Belvédère (par René Chambe).

Dans une note, hors texte, en petits caractères, on apprend dans ce troisième ouvrage que le gouvernement provisoire d'Alger avait créé une Commission d'enquête citant à comparaître « des mauvais Français » qui auraient manifesté leur respect ou leur admiration pour le Maréchal Pétain. Le suspect cité dans le livre est un professeur d'histoire ayant fait part à ses élèves de son admiration pour le vainqueur de Verdun... Il était également capitaine de réserve, et le jour où la citation à comparaître lui parvient en Italie, il venait de mourir en héros à la tête de sa compagnie de tirailleurs... ■

Une bien triste histoire : refus de la nationalité à un Pupille de la Nation

Son père Harki est mort pour la France en 1957. En 1962, au moment de l'abandon, il n'avait pas dix ans.

Sa veuve est alors poursuivie par un chef FLN qui veut l'épouser (droit du vainqueur!). Elle refuse.

Il est alors séquestré pendant plus d'un an, jusqu'à ce que sa mère accepte ce mariage. Pendant plus d'un an il ne peut mettre le nez dehors !

Tant que son beau-père FLN vit il est considéré comme un fils de « héros ». Il suit des cours professionnels et s'installe comme artisan. Une camionnette lui est attribuée par l'état algérien toujours en tant que fils d'un « Moudjahid ». Quand son beau-père décède tout change. Il doit reprendre le nom de son père Harki, traître à la patrie algérienne. On lui retire son véhicule et on le prive du droit d'acheter les matières premières nécessaires à son entreprise.

Il essaye en vain de pratiquer d'autres métiers mais il est en butte à d'autres brimades de la part des autorités.

Il décide alors de rejoindre le pays pour lequel son père a versé son sang. Confiant dans la générosité de notre pays il va même jusqu'à détruire son passeport algérien ! Il est donc « sans papiers ». Au bout de deux ans il est arrêté et expulsé pour l'Algérie, le jour de son anniversaire !

Il revient en France en 2003 et fait appel à notre association.

Une demande d'asile est refusée malgré notre intervention et celles de personnalités comme le Député Jean De Gaulle et le Médiateur de la République.

Sans papiers il vivote de petits métiers.

Après plusieurs interventions de notre part, alors qu'il menace d'aller se suicider face au Monument aux Morts du Quai Branly à Paris où figure le nom de son père,

« Mort pour la France », le droit de séjour lui est accordé en 2008.

Il obtient la qualité de « Pupille de la Nation » mais la nationalité française lui est refusée : motif : il faudrait pour cela que son épouse algérienne le rejoigne en France. Or, il n'a pas les ressources ni le logement répondant aux normes de l'administration.

Il va donc repartir en Algérie, mais il va demander que le nom de son père soit rayé du Monument Quai Branly.

J'ajoute que les conditions précaires de son séjour de dix ans en France, pratiquement à la rue, lui ont valu de contracter la tuberculose.

Enfin, je signale que des cas identiques ne sont pas rares en France et qu'un sénateur, M. Jean-Yves Lecomte, a déposé, sans suite depuis plus d'un an, un projet de loi accordant la nationalité française aux « Pupilles de la Nation ».

D.A.



L'association est membre de la Fédération André Maginot. Nos adhérents ont accès, dans des conditions particulières, au Domaine de la Grande Garenne à Neuvy sur Barangeon dans le Cher.
Tél 02 48 52 64 00
Signaler que vous êtes membre des SAS, affiliée à la Fédération Magino

Poème de Jean-Marie Durand

Adjoint au Chef de la SAS de Bordj M'Raou
(Bône- Souk-Ahras)

Il venait à peine d'arriver à la SAS quand le bordj fut
attaqué par un élément important de fells venant de
Tunisie dans la nuit du 2 au 28 novembre 1960.

La SAS était proche de la frontière.

L'Aspirant Durand gagna ainsi sa première citation
« au feu ».

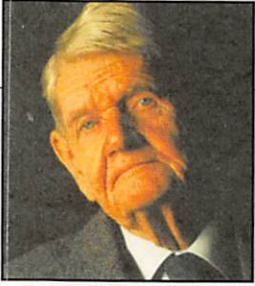
Quand l'administrateur tombe sur nous des airs
En albe hélicoptère
Quand doivent s'empresser, pour ce grand magister,
Nos humbles secrétaires,
Quand il faut présenter tous les livres comptables,
Les petits et les grands,
Et tous les bordereaux des pertes avouables
Et les états « néants »,
Quand le combat du soir, poursuivi dans la nuit,
Deviens combat de plume,
Quand il faut s'excuser d'un petit déficit
Et du prix des légumes,
Quand l'officier barbu laisse la papperasse
Au nouvel arrivant,
Quand plus d'un formulaire est demeuré en blanc,
Quand le courrier s'entasse,
Quand choit avec éclat sur les deux responsables
L'ire administrative,
Après l'assaut violent des fells innombrables
Attaquant les archives,
Que vouliez Vous qu'il pense, oh reine de la SAS,
Tout en Vous implorant... ?
Au mieux au règlement, que vouliez-vous qu'il fasse,
Le petit aspirant ?



Je publie une photo du Centre de formation professionnelle ouvert après l'abandon pour des garçons de famille «Harkies» trop âgés pour suivre l'enseignement traditionnel mais qui avaient besoin d'une formation leur permettant d'intégrer la société «métropolitaine».

Je recherche des témoignages de ceux qui ont travaillé au Centre de Salérans, enseignants comme élèves, afin de publier un article sur ce sujet très intéressant.

D.A.



Décès de de Hélié de Saint Marc

Extrait de publication
du Secours de France

« En Algérie, je me suis battu, avec les plus prestigieux de nos chefs militaires pour ne pas revivre ce que j'avais subi au Tonkin la honte et le drame de l'abandon de populations auxquelles, au nom de mon pays, j'avais demandé un engagement au péril de leur vie.

Mais nous avons été trahis par un Pouvoir oublieux de ses promesses, de son honneur... et du nôtre.

La France abandonna la plupart des Harkis et des musulmans qui lui étaient favorables. Plusieurs dizaines de milliers d'entre eux furent assassinés.

Certains furent débarqués de bateaux français. D'autres furent massacrés sous les yeux de nos soldats auxquels le Gouvernement avait donné l'ordre de ne pas intervenir. Ce drame est l'une des taches les plus sombres de notre histoire contemporaine.

C'est pourquoi, poursuivre l'action en faveur des Harkis menée, depuis cinquante ans, par le Secours de France me paraît essentiel car l'association leur apporte un indispensable soutien moral, juridique et financier.

Il s'agit aussi concrètement, tel qu'on peut le voir dans le remarquable film-documentaire « Harkis, histoire d'un abandon », de rendre leur honneur à ces frères d'armes qu'une entente de fait entre les autorités de l'époque et le nouveau pouvoir installé par elles en Algérie a voulu déconsidérer, sinon faire disparaître.

Ce que demande le Secours de France est bien peu de chose en échange de l'honneur d'assister ceux qui ont voulu sauver l'histoire de notre patrie en Algérie.

Merci de répondre généreusement à l'appel qu'il vous fait.

Hélié de Saint Marc

Les Harkis « Morts pour la France » ne sont pas tous répertoriés ; lors de recherches de preuves de services j'ai été informé que « jusqu'à une certaine date » les états de pertes n'étaient pas nominatifs mais « quantitatifs », du « consommable » donc... comme les chaussettes... **D.A.**

Bibliographie



• **Képi Bleu dans les Aurès** de Jean-Pierre Eyméoud

L'auteur avait 25 ans quand il fut appelé en Algérie pour accomplir son service militaire dans les SAS. Les dix-huit mois passés dans les Aurès au service des Berbères Chaouia qui peuple ce massif montagneux auront compté parmi les moments les plus exaltants de son existence. Rien dans sa vie antérieure d'industriel normand ne l'avait préparé à la mission dont il se trouva investi à son arrivée à Pasteur, un village de colonisation qui avait, dès les premiers jours de l'insurrection, de 1954, subi l'assaut des commandos de Mostefa Ben Boulaid, premier chef de la Wilaya 1 (Région des Aurès-Nementcha). Ces officiers furent nombreux à ouvrir des écoles, des cantines, des ateliers, des dispensaires, à bâtir des maisons en dur pour abriter les populations chassées des zones interdites tout en combattant le FLN à la tête d'un maghzen. Ce livre participe objectivement à la sauvegarde d'une mémoire qui confond soldats de métiers, appelés du contingent, berbères, arabes, pieds-noirs, héros, victimes et bourreaux de l'un et de l'autre camp, tous acteurs d'une tragique guerre sans nom (Commentaire de Jean P. Marin).

Commande à l'auteur : 25 euros.
14270 Ouezy - tél 02 31 20 04 79

• **Commissaire de Police en Algérie (1952-1962)**

de Roger Le Doussal

Témoignage d'un travail approfondi dans les archives ; éclaire sur un aspect essentiel de la Guerre d'Algérie, le terrorisme de tous bords, auquel un Commissaire de Police a été confronté. Vivement recommandé. Un extrait de ce livre a été publié dans le n° 39 .

Riveneuve Editions : 30 euros
75 rue de Gergovie - 75014 Paris
www.riveneuve.com

• **La vie d'un Peuple mort**

par un Chef de SAS en Grande Kabylie
Disponible au Siège de l'Association - 12 euros

• **Par le cœur et par la raison**

de Jean-Pierre Sénat
Éditions L'Harmattan - 5/7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris - 32 euros

• **Vidéo-cassettes du Colonel Moinet**

(décédé) : S'adresser à JPN - 5 rue de Paris 91570 Bièvres - tél. 01 69 41 01 12
jeunepiednoir@wanadoo.fr



*Le Lieutenant François Muller (Cyr 54-55)
au milieu de Kabyles du village de Souk El Haad (Grande Kabylie - Azaaga) en 1961.
(Voir article en page 19 du Bulletin)*

Le bulletin porte le numéro 40 de la série nouvelle créée en octobre 1994.
Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Réalisation : Danielle Gérard - tél. 01 34 62 95 76 - Impression : La Galiote-Prenant - tél. 01 49 59 55 84
Dépôt légal : à parution